

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 7 (1936)

Heft: 3

Artikel: Que pensez-vous de la situation économique actuelle?

Autor: Brandt, W. / Burgy, F. / Dubi, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A.D.I.J.

PARAÎSSANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administra-
tion : M. R. STEINER
Delémont — Tél. 383/4

Présidence de l'A.D.I.J.:
M. F. REUSSER
Moutier — Tél. 94.007

Caissier de l'A.D.I.J. :
M. H. FARRON
Delémont — Tél. 161

Compte de chèques postaux : 1Va 2086, Delémont. — **Abonnement annuel** : fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

SOMMAIRE :

QUE PENSEZ-VOUS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ? — COMMUNICA-
TIONS OFFICIELLES. — BIBLIOGRAPHIE.

Que pensez-vous de la situation économique actuelle ?

Malgré la faible reprise constatée ces derniers mois dans quelques branches de notre activité industrielle, la situation économique de la Suisse reste mauvaise. Tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet n'épuise pas la question, puisque la crise dure toujours et que nous devons continuer la lutte jusqu'au jour où une reprise mondiale des affaires nous permettra enfin de voir l'avenir avec optimisme. Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en publiant aujourd'hui une suite d'interviews pris par les soins de notre secrétariat auprès de quelques personnalités marquantes de l'industrie. Les personnes consultées étaient invitées à répondre aux quatre questions suivantes :

1. Que pensez-vous de la situation économique actuelle ?
2. Quelles sont les difficultés principales que rencontrent aujourd'hui l'industrie et le commerce jurassiens ?
3. Pensez-vous qu'il existe des remèdes pour diminuer les causes du chômage et en atténuer les effets ?
4. Pensez-vous qu'il y ait une relation de causalité entre la politique financière du Conseil fédéral et de la Banque nationale suisse et la crise économique ?

La plupart des réponses nous ont été données verbalement et sans aucune préparation. Elles gardent le caractère d'une im-

provisation hâtive, mais n'en contiennent pas moins des idées dignes d'intérêt. D'autres réponses ont été longuement étudiées et constituent des études approfondies qui méritent la plus grande attention de la part de tous ceux qui ont le devoir d'être renseignés sur les questions économiques actuelles. Nous remercions encore une fois les industriels qui ont bien voulu donner suite à notre enquête et nous leur donnons la parole :

M. le prof. Dr BÖHLER, Ecole polytechnique fédérale, Zurich:

1. La réponse est différente selon que l'on considère l'aspect à court ou à long terme de la situation.

En ce qui concerne l'économie interne du pays, vue à court terme, on ne peut guère compter sur une amélioration. Il faut d'abord plutôt s'attendre à une aggravation. Il en est en particulier ainsi pour toutes les branches ayant rapport à l'industrie automobile et à la construction. Concernant certaines industries privées, les nouveaux crédits militaires doivent apporter une certaine détente.

Quant à l'industrie d'exportation, elle restera à son bas niveau tant que durera la tension politique actuelle, et le manque de clarté de la situation monétaire.

En ce qui concerne l'aspect à long terme : La Suisse n'a aucune raison d'être particulièrement pessimiste, car la majorité des difficultés actuelles peuvent être influencées par la politique économique du gouvernement. Cependant, après la fin de la crise, le rapide accroissement du pouvoir d'achat des masses ne reprendra probablement pas avec la même intensité qu'avant la crise ; par là même, l'industrie des machines ne se développera plus aussi rapidement. On peut également supposer que l'industrie du textile n'atteindra plus son ancienne importance.

2. Ne connaissant pas d'une façon approfondie les conditions spéciales au Jura bernois, il ne m'est pas possible de répondre à cette question. Il est cependant permis de supposer que la plus grande partie des difficultés actuelles sont en rapport avec les conditions générales du pays et par là peuvent être combattues par des moyens généraux.

3. Il existe sans contredit des moyens de combattre la crise et d'en adoucir les effets. Leur réalisation est malheureusement entravée par le manque de clarté dans le domaine monétaire international. S'il était possible d'arriver rapidement à une entente des pays en jeu, on obtiendrait en peu de temps une détente générale et une reprise des affaires même en Suisse. Malheureusement, étant donné la situation politique actuelle, une telle évolution est impossible dans un avenir rapproché, de telle sorte que la Suisse semble condamnée à l'attente et à l'inaction.

Cependant, cette situation étant non seulement socialement et politiquement mais aussi financièrement insupportable, la Suisse aurait intérêt à agir comme si l'équilibre international monétaire était atteint ; puisque malgré toutes les mesures prises en faveur d'une baisse des prix et d'une adaptation, l'index du coût de la vie est resté depuis trois ans à peu près au même niveau — et a plutôt tendance à monter — il est clair qu'il ne peut être question d'atteindre une baisse importante par simple adaptation. Il ne faut donc pas compter aider considérablement l'industrie d'exportation de cette façon. Cependant, une

série de prix sont encore trop élevés, certains revenus également. Ils seraient à rectifier soit pour des raisons financières, soit pour raison d'équilibre intérieur. Mais en principe, les mesures actuelles contre la crise doivent être de nature expansive. Ce fait devrait être proclamé très clairement afin que le pessimisme qui pèse à l'heure actuelle sur les affaires disparaîsse.

Les mesures spéciales des travaux publics sont à considérer comme moyen d'adoucissement de la crise pour autant qu'elles sont en rapport avec les moyens dont on dispose et seulement s'il s'agit de travaux productifs. Comme tels, on peut citer aujourd'hui les travaux pour la défense nationale. Il est du reste plus opportun d'occuper les chômeurs dans leur propre profession et de fabriquer des marchandises vraiment utiles et augmentant le revenu réel. Une telle politique positive pourrait se manifester sous forme d'encouragement à l'exportation et d'allégement du crédit et de la politique financière.

L'assistance productive aux chômeurs pour l'industrie d'exportation est sans contredit la forme la meilleure à l'heure actuelle, même si les moyens mis en œuvre jusqu'à ce jour doivent être doublés. Il ne faut naturellement employer ces mesures qu'envers les pays desquels on peut attendre une augmentation des affaires par le fait de la baisse des prix et envers des entreprises qui ont vraiment besoin d'assistance. On devrait simultanément fonder aussi tôt que possible un Institut de financement à l'Exportation car dans maints pays, la mise à disposition de crédits a contribué davantage à l'accroissement du chiffre d'affaires que la baisse des prix.

Une deuxième possibilité de lutte contre la crise consiste dans la réorganisation du marché des capitaux et des banques en prévision d'un allégement du crédit. Après avoir écarté des grandes banques la menace qui pèse sur elles, il s'agit d'étayer à nouveau le marché des capitaux puisque crédit d'Etat et crédit de banques sont solidaires. Mais pour le moment, ce qui est de première importance, c'est l'entretien du marché hypothécaire au moyen d'une politique systématique de baisse des intérêts et de liquidité du marché des capitaux.

Il faudrait troisièmement une nouvelle orientation de la politique financière. L'équilibre du budget normal d'une part par des économies et d'autre part par l'augmentation des impôts est certainement un élément apte à créer la confiance ; mais partant de là, il serait désirable de recourir prudemment au crédit, également à court terme car la couverture d'arriérés par des impôts a toujours un effet régressif sur l'économie. Par exemple, la constante augmentation de la charge des carburants détruit l'esprit d'entreprise et l'extension de la consommation dans les milieux mêmes où ils apparaîtraient en premier malgré la crise.

4. De ce qui précède ressort que, dans une certaine mesure, une nouvelle orientation de la politique financière de la Confédération dans le sens d'une politique d'expansion serait désirable. La Banque Nationale a, en 1935, suivi assez largement la voie de l'expansion de telle sorte qu'en fin d'année les crédits extraordinaires de la Banque d'émission étaient à peu près aussi élevés que les crédits ordinaires en 1928. Il serait cependant à désirer que cette politique soit poursuivie pour que tout obstacle de la part du marché du capital à la conjoncture intérieure du pays, en particulier à la construction, disparaîsse.

M. W. BRANDT, Directeur de la Fonderie Boillat, Reconvilier :

1. La situation économique actuelle, si elle accuse dans l'industrie horlogère une reprise indiscutable des affaires depuis l'an dernier, est loin d'être satisfaisante pour cette branche essentielle de notre activité jurassienne.

La cause en réside dans la concurrence irraisonnée que font aux fabriques sérieuses, travaillant sur de solides bases techniques et commerciales, le trop grand nombre d'entreprises dont le seul but est de vendre à tout prix, sans considération des suites néfastes d'un manque aussi absolu de toute éducation commerciale. Les nouvelles et récentes mesures prises par le Conseil fédéral à la requête des organisations horlogères arriveront-elles à enrayer le mal, il faut l'espérer ardemment.

L'industrie des machines jouit d'un renouveau d'ère prospère, ses produits sont destinés en majeure partie à l'exportation. S'il est regrettable que ceux-ci ne puissent être absorbés par nos fabriques d'horlogerie, de compteurs ou de fournitures dans une grande proportion, reconnaissions toutefois que ces commandes fournissent du travail et diminuent le nombre des chômeurs.

L'industrie du bâtiment subit un arrêt brutal, consécutif aux nombreuses constructions, maisons locatives et bâtiments d'utilité publique qui ont été érigés ces dernières années. Il y a pléthore de logements à louer et de maisons à vendre.

Les récentes dispositions prises par les instituts financiers, y compris la Caisse hypothécaire, ne facilitent pas l'octroi de prêts sur immeubles, indépendamment du renchérissement du taux du loyer de l'argent. Le peu de protection que rencontrent, de la part des pouvoirs publics, les propriétaires d'immeubles, n'est pas étranger à une reprise d'activité de la reconstruction, puisque celle-ci, — si nous en croyons la chronique — doit être le précurseur des temps meilleurs, car ne dit-on pas couramment : « Quand le bâtiment va, tout va ! » La situation de la métallurgie du fer et des métaux non ferreux a été influencée d'une façon désastreuse par les mesures de protection prises en faveur de leurs nationaux par les gouvernements étrangers, plus spécialement par nos voisins du Nord. Le régime des primes à l'exportation, que l'on se garde bien d'avouer, fonctionne cependant sans répit, et en dépit des facteurs d'ordre interne inhérents au recul des affaires, il faut chercher les causes essentielles de l'arrêt partiel ou total de l'activité des usines métallurgiques jurassiennes dans l'institution des dites primes qui favorisent l'exportation du trop plein de la production étrangère.

Quant à l'artisanat, il subit les répercussions de la carence constatée dans la construction et les conséquences du régime de compression et d'économies que s'imposent les industriels, les agriculteurs, les commerçants en particulier.

La situation de l'agriculteur et des éleveurs de chevaux et de bétail est d'une nature trop spéciale et d'une trop grande complexité pour que nous puissions faire autre chose que de constater les difficultés auxquelles nos paysans et éleveurs jurassiens sont en butte.

Mais leurs organisations actives, puissantes, fortement encadrées, remonteront le courant, en fonction de l'amélioration généralement attendue, lorsqu'elle se dessinera dans les diverses branches de nos industries nationales.

2. Notre industrie est tributaire pour le 90 % de sa production, d'une exportation à destination des pays d'Europe et d'Outremer.

Telles sont l'horlogerie, l'industrie du décolletage, celle des machines et de la métallurgie.

D'une part un réseau de mesures douanières, appliquées par nos voisins, nous paralyse, d'autre part le jeu des contingents d'exportation auxquels nous sommes astreints, provoque une asphyxie lente, mais redoutable s'il n'intervient pas d'allégement à bref délai. L'application partielle des sanctions vis-à-vis de nos voisins du sud a causé, de l'avis de tous les industriels, un préjudice énorme à nos industries régionales, et la vague de nationalisme qu'elles ont provoquée dans ce pays, loin de s'apaiser, nous réserve certainement des surprises pour l'avenir.

Il est de notoriété publique que les produits de notre industrie jouissent d'une réputation méritée et sont vivement appréciés à l'étranger.

Il est non moins vrai que nos produits sont fabriqués avec une main-d'œuvre dont le coût est infiniment supérieur à celui des pays à change déprécié, ou faisant même partie du bloc-or.

Le premier de ces deux facteurs est trop souvent influencé par le second, et il faut constater que beaucoup d'affaires échappent à nos industries dès que la question de la bienfacture et d'une précision minutieuses ne retiennent plus exclusivement l'intérêt de l'acheteur.

L'institution dite du Clearing avec divers pays, dont nous constatons hélas toujours le fonctionnement en notre défaveur, a causé de grandes déceptions et paralyse nos relations commerciales.

Notre rôle n'est pas de conclure, mais nous sommes certains que nos industries doivent persévéérer de tous leurs efforts dans l'amélioration technique de leurs moyens de production, et ne pas songer à une dévaluation de notre devise nationale. Les avantages passagers qu'amènerait une telle opération dans un pays non-producteur de matières premières, — ni du sol, ni du sous-sol — se révèleraient certainement inopérants au bout de quelques mois, provoquant inévitablement une situation catastrophique.

3. La réponse à cette question n'est pas facile, si l'on songe aux nombreux efforts entrepris par les pouvoirs publics et les initiatives privées depuis cinq ans et plus.

La mise en chantier de travaux de construction de routes nécessite de trop grosses dépenses de matériaux pour que l'Etat puisse continuer dans cette voie plus longtemps.

Quant à l'introduction de nouvelles industries, votre Comité sait, pour avoir coopéré à cette action, à quelles difficultés l'on se heurte.

Peut-on demander aux C. F. F. dans leurs conditions financières actuelles, de compléter leur programme d'électrification et de chercher à réaliser la suppression des passages à niveau ?

Nous croyons que seul le retour à des conditions normales de politique et d'économie mondiales nous apportera le salut en rétablissant la confiance entre les peuples.

Mais hélas nous n'en tenons pas précisément le chemin.

4. La question telle qu'elle est posée, permet difficilement de se prononcer, car j'avoue que le problème dépasse ma compétence.

Il semble parfois que le Conseil fédéral subisse trop souvent l'influence de la Coupole et méconnaisse les intérêts des deux mamelles du pays, disait Sully. Il faut reconnaître toutefois qu'il a autorisé en faveur de divers groupes économiques des applications de contingentement, et qu'il a de ce fait protégé le travail indigène.

Mais les récentes augmentations des droits d'entrée sur le sucre et plus particulièrement sur la benzine, ne paraissent pas avoir eu d'heureux effets pratiques. Il va de soi que cette dernière mesure a

eu pour but la protection des C. F. F., mais n'est-ce pas une erreur fondamentale, que de renchérir le coût des transports de marchandises par camions, alors que ce facteur important fait partie du calcul de l'établissement du prix de revient des produits bruts ou manufacturés, destinés pour le 90 % de leur totalité à l'exportation. Si le ménage fédéral doit tourner, soumis qu'il est au contrôle du peuple par les Chambres fédérales, il n'en est pas moins vrai qu'il ne faut enlever aux entreprises industrielles et commerciales du pays, qui sont en vertu des charges très grandes qu'elles assument, les parties nourricières et non prenantes des budgets cantonaux et fédéraux, aucune possibilité de pouvoir vivre et procurer du travail à leur personnel. La Banque nationale suisse travaille en parfait accord avec le Département de l'Economie publique, il n'existe pas de divergences de vues entre ces deux hautes autorités, si l'on s'en rapporte au discours prononcé par le Président de notre Institut national, M. le Dr Bachmann, le 14 mars dernier, que l'on peut résumer comme suit :

« La solution doit être cherchée, en fin de compte, dans l'adaptation de nos conditions économiques à celles de l'étranger. Cette adaptation ne peut en aucun cas être épargnée à un petit pays de quatre millions d'habitants, dont la vie dépend du mouvement international des hommes, des marchandises et des capitaux. Il ne sert à rien de vouloir s'isoler de l'étranger par une muraille de Chine de prix et de salaires, tendant à faire un vase clos d'un pays que sa situation, son développement et sa structure rendent international. Ce but n'est d'ailleurs pas réalisable, parce que l'Etat ne pourrait disposer à la longue, des moyens nécessaires à une telle économie dirigée. »

» Nous n'entendons pas du tout par là que l'adaptation doive être imposée par la contrainte et avec précipitation, au moyen de mesures officielles. Cela ne peut et ne doit pas être. L'adaptation doit progresser organiquement, par exemple par la baisse des frais de production, la réduction des tarifs douaniers. Elle se réalisera par cette voie, d'autant plus sûrement que l'Etat ne la contrariera pas sciemment par des mesures inverses.

» Cette déclaration répond exactement à celles qui ont été faites par M. Obrecht, chef du Département de l'Economie publique et précédemment par M. Schulthess, dans son discours d'Aarau. »

Ces paroles sages et réconfortantes nous permettront de conclure, en ajoutant que nous n'ignorons pas la tâche écrasante qui incombe au Conseil fédéral, ni les louables efforts que font ses membres pour chercher à ramener la prospérité dont nous avons tant besoin dans le pays.

M. F. BURGY, Directeur commercial de la Compagnie des Verreries de Moutier :

1. Avant l'application des sanctions contre l'Italie, il semblait que nous fussions arrivés au bas de la pente et une légère reprise des affaires était même sensible dans plusieurs branches de notre vie économique. Depuis lors et surtout depuis les événements d'Allemagne en mars dernier, la tension politique européenne exerce une influence très défavorable sur tous les marchés et les espoirs de l'automne 1935 ne se sont pas réalisés. La hausse de certaines matières premières se maintient pourtant.

2. L'industrie du verre jouit heureusement de la protection de l'Etat, protection douanière et contingentement. Les verreries de Moutier écoulent toute leur production en Suisse et travaillent en plein,

malgré la diminution assez sensible de la consommation provenant des difficultés actuelles de l'industrie du bâtiment. La crise du bâtiment sera probablement assez longue et il n'est pas certain que la production annuelle normale de 1,000,000 à 1,200,000 m² de verre à vitres puisse être écoulée en 1936 et 1937.

3. Pour remédier aux méfaits du chômage il y aurait lieu de faire ce qui a été fait à l'étranger dans des proportions infiniment plus grandes que chez nous pour limiter l'utilisation de la main-d'œuvre féminine. Le cumul des emplois constitue aussi une cause de chômage contre laquelle il doit exister des remèdes.

4. Seule l'industrie hôtelière profiterait d'une dévaluation du franc. Une adaptation de notre économie nationale à l'économie mondiale est nécessaire. Notre standard de vie est beaucoup trop élevé. L'adaptation aurait été plus facile si elle avait été commencée plus tôt, mais personne ne pouvait prévoir il y a six ans que la crise actuelle serait si grave dans sa durée et dans ses effets.

M. le Dr E. DUBI, Directeur général de la Société des Usines Louis de Roll, à Gerlafingen :

1. D'une part, il y a certains symptômes d'une amélioration. Notre industrie d'exportation — je pense plus spécialement à celle des machines — a reçu ces temps derniers des commandes importantes. Quoiqu'elle n'occupe encore qu'un nombre restreint d'ouvriers, elle travaille cependant derechef en partie 48 heures par semaine. Vu les prix extrêmement bas, des bénéfices ne sauraient pourtant guère être réalisés. **Cette amélioration est exclusivement due à une certaine adaptation au marché mondial.** Pour atteindre ce but, vers lequel il fallait et il faut à tout prix tendre, il a été indispensable de prendre au préalable d'importantes mesures d'économie, au nombre desquelles il y a lieu d'inclure également des réductions réitérées des traitements et salaires. Toutefois, il est encore dans la plupart des cas absolument impossible que nous entrions en concurrence sur le marché mondial, sans l'aide financière de l'Etat sous forme d'**assistance-chômage productive et de garantie du risque**, une preuve que l'adaptation par les économies n'est pas terminée. Une légère amélioration se manifeste pourtant dans l'industrie d'exportation, ce qui signifie déjà beaucoup.

D'autre part, nous ne pouvons porter un jugement favorable sur la situation économique actuelle de notre pays ; au contraire, elle reste toujours mauvaise. L'industrie travaillant pour le marché indigène est, pour une bonne partie, dans une situation déplorable. La Confédération, les cantons et la plupart des communes n'ont toujours pas équilibré leurs budgets. Les énormes dettes existant partout ne cessent d'augmenter. Au reste, on s'efforce d'atteindre l'équilibre bien plus par l'augmentation des recettes que par la diminution des dépenses, ce qui peut, à la rigueur, être pratiqué pendant un certain temps mais à la longue non sans grands préjudices pour toute notre économie nationale. Tout le monde comprend que les impôts doivent augmenter dans des temps aussi difficiles. Ils atteignent toutefois un niveau qu'illustrent les chiffres-indices suivants :

La Confédération a prélevé en 1913	87	millions d'impôts	=	100
en 1933	354*	"	=	407
Les cantons ont prélevé	en 1913	105	"	= 100
	en 1933	290*	"	= 276
Confédération et cantons	en 1913	192	"	= 100
	en 1933	645*	"	= 335

* Derniers chiffres que j'ai en ce moment à ma disposition.

Ceux qui demandent des impôts pareillement augmentés devraient enfin prendre soin d'exiger avec toute leur énergie que partout où faire se peut — et de telles possibilités existent encore — on se restreigne comme le fait depuis longtemps une bonne partie du peuple suisse, tout particulièrement le personnel de l'industrie privée. En fait, le Conseil fédéral s'efforce — quoiqu'aussi dans le sens mentionné plus haut — à équilibrer le budget de l'Etat. Le proche avenir nous dira si ses suppositions, surtout celles relatives à la rentrée des recettes supplémentaires escomptées, sont exactes. Il est permis d'en douter.

2. Vous restreignez considérablement le domaine. Assurément, il existe une crise jurassienne qui, malgré ses particularités, est étroitement liée à la crise générale. Du moment que vous posez la question sous cette forme, je me bornerai dans ma réponse à la situation de nos deux usines de **Choindez** et des **Rondez**. Elles sont, comme la plupart de nos autres usines, tout à fait insuffisamment occupées. Les causes sont actuellement avant tout les suivantes :

- a) La stagnation de l'industrie du bâtiment et des travaux publics.
- b) Les tendances autarchiques nuisibles et condamnables que même les cantons pratiquent de plus en plus depuis un certains temps. C'est là une des pires conséquences de la trop longue durée de la crise. Le postulat Meile, présenté en janvier 1936 au Conseil national, doit être accueilli très favorablement.
- c) Ces dernières années, l'industrie d'exportation n'était pas à même de faire de notables commandes ; ses propres fonderies étaient pendant longtemps occupées d'une façon si insuffisante qu'au lieu de donner du travail à nos fonderies, elle chercha plutôt à développer son marché intérieur pour y trouver un équivalent. On doit se rappeler à chaque instant que l'industrie suisse des machines ne peut tout simplement pas exister sans une notable exportation.

3. En posant cette question, vous ne devez pas oublier qu'elle est, depuis une série d'années, précisément au premier plan de toutes les délibérations, études et efforts. Parmi les nombreux programmes établis en vue de lutter contre la crise et contre le chômage en particulier, je citerai une seule étude y relative : « **Krisenbekämpfung, Ergebnisse der Krisenpolitik des Auslandes, Grundlagen eines positiven Programmes für die Schweiz** », par les professeurs Drs E. Böhler et P. Keller, que j'approuve en bien des points. Une mention bibliographique me paraît indiquée ici, puisqu'on ne peut répondre à la question 3 en quelques mots.

Les travaux de chômage peuvent passagèrement atténuer la crise et spécialement le chômage — ils sont en conséquence justifiés dans une certaine mesure — mais ne pourront jamais y remédier. Il faut, en premier lieu, tout entreprendre en vue de donner un **nouvel essor aux entreprises industrielles existantes**. A cet effet, il est avant tout nécessaire de mieux adapter les prix de leurs produits à ceux du marché mondial. L'augmentation des dettes publiques contribue à rendre les charges plus lourdes, ce qui s'oppose finalement à l'adaptation. Quoique les commandes normales de l'Etat — pour l'armée, les chemins de fer, postes, télégraphes, etc. — soient très importantes pour l'industrie, l'Etat ne pourra jamais, à la longue, remédier à la crise par les travaux de chômage proprement dits, car ces travaux grèvent le budget public en général de telle façon que les charges qui en résultent contribuent finalement à empêcher d'atteindre le but principal proposé.

Par contre, l'idée fondamentale de l'**assistance-chômage productif** est parfaitement bonne. Son application constitue un moyen opportun pour lutter contre la crise.

Les efforts entrepris ces temps derniers en vue de développer notamment les **investigations dans des domaines importants**, tels que la physique technique, méritent aussi notre entière approbation. Ils nous permettront de nous maintenir techniquement à la hauteur et d'élargir les bases de fabrication, grâce auxquelles nous serons à même de développer nos industries existantes et d'en créer de nouvelles.

En résumé, je réponds comme suit à l'importante question 3 : Nous ne viendrons pas à bout de la crise par les travaux de chômage de tous genres, des travaux pour l'exécution desquels on interdit parfois même l'usage des moyens techniques, mais seulement en développant la capacité de concurrence de notre industrie — y compris l'agriculture et les arts et métiers — tant en égard au coût de production qu'à la qualité de ses produits. En des temps tels que ceux que nous traversons actuellement, ce but ne peut — nous ne le savons que trop — certainement pas être atteint directement et rapidement. Pourtant, nous ne devons plus le perdre de vue. Le temps nous manque et, ne l'oublions pas, nous manquera toujours plus, pour utiliser des moyens par trop détournés.

4. Quiconque veut répondre à une telle question, doit au préalable prendre soin de reléguer au second plan ses intérêts personnels et ceux qui le touchent de près. S'il est hors d'état de le faire, qu'il s'abstienne d'y répondre.

Vous posez la question d'une manière très générale. Je me permets donc de faire ressortir quelques détails qui me paraissent particulièrement essentiels. Je trouve que l'attitude ferme du Conseil fédéral, de maintenir le **franc suisse à la parité-or**, est juste ; elle est du reste partagée par la plupart des membres de la Société suisse des constructeurs de machines et l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie. Il y a une année, ces deux associations ont exprimé même publiquement leur reconnaissance aux autorités fédérales et à la Banque nationale suisse :

« dass sie fest entechlossen sind, den Goldwährungscharakter des » Schweizerfrankens zu erhalten und unsere gesamte Wirtschaft des » unschätzbarer Vorteils einer gesunden, stabilen Währung teilhaftig bleiben zu lassen. »

Nous avions ajouté à ce moment-là :

« Dazu bedarf es aber auf der ganzen Linie und mehr als je eines vernünftigen Haushaltens mit den vorhandenen Mitteln in der Privat- und Staatswirtschaft und der Abkehr vom Glauben an die Allmacht des Staates auf wirtschaftlichem Gebiet. »

Je tiens à souligner ici cette phrase complémentaire. Espérons et souhaitons instamment que nos autorités s'engagent enfin délibérément dans cette voie et **y restent**, et que le peuple suisse, dans sa forte majorité, les **y suive**.

A part la question de la parité-or du franc suisse, celle de la **politique de crédit** devrait ici particulièrement intéresser.

Par suite de dépenses extraordinaires, occasionnées par la lutte contre la crise et les secours aux chômeurs, les besoins financiers des pouvoirs publics devaient forcément augmenter considérablement. D'une façon toute générale, il est impossible, dans des temps tels que ceux que nous traversons présentement, de s'en tirer sans un certain élargissement de crédits, d'autant plus, si on cherche à réaliser l'adaptation par le long chemin de la baisse différentielle des frais. Cependant, tout accord de crédit doit être minutieusement examiné, car un élargissement de crédit trop libéral peut également empêcher l'adap-

tation économique, vers laquelle nous devons tendre à tout prix. Un tel élargissement doit avant tout poursuivre le but de réveiller et d'entretenir l'activité privée. La plus grande prudence est pourtant indiquée dès qu'il doit servir à financer des travaux de chômage qui resteront à jamais improductifs. Il ne faut également pas oublier que la politique d'une banque d'émission pose, entre autres, des limites à l'élargissement des crédits. Je ne vois aucune erreur systématique dans la politique de crédit de la Banque nationale suisse, ce qui ne veut pas dire que des fautes n'aient pas été commises dans des questions particulières. Le Directoire de la Banque nationale suisse et le Conseil fédéral se trouvent souvent en face de problèmes tellement difficiles qu'il est plus que probable que des décisions inopportunies aient été prises occasionnellement.

En résumé, ce qui me paraît indispensable dans toutes ces questions, c'est l'examen approfondi et la détermination exacte du but à atteindre, suivis d'une action adéquate claire et déterminée. Il ne suffit pas d'établir de bons programmes mais il faut savoir les appliquer. A cet effet, il est indispensable d'avoir de l'entendement, de l'intelligence, de la confiance en soi, raffermie par d'inlassables études et au besoin par des délibérations, beaucoup de bonne volonté et de la force d'agir.

***M. E. JUILLARD, Directeur de la Cortébert Watch Co,
Cortébert :***

1. Les économistes du monde entier ont examiné la situation actuelle et chacun a expliqué les causes à sa manière et suivant ses idées. Les causes de la crise sont si diverses et si enchevêtrées qu'il est impossible de les énumérer et expliquer dans un texte restreint. Nous vivons dans une dépression économique comme il s'en est produit à toutes les époques, mais ces périodes de crise, comme on les désigne communément, deviennent toujours plus aiguës. Ce fut surtout le cas depuis la guerre mondiale qui a bouleversé la structure monétaire de la plupart des pays et par suite des progrès techniques réalisés dans l'industrie permettant une production énorme et rapide de tous les produits manufacturés de manière à couvrir promptement tous les besoins.

La dépression économique a certes dépassé son niveau le plus bas, et un certain réveil de l'activité dans le monde entier peut être constaté. Sans être très optimiste, j'estime que le retour d'une situation meilleure peut être envisagé dans un avenir assez proche, mais la prospérité ne reviendra qu'aux pays, aux industries et aux individus qui auront su ou sauront encore s'adapter à la situation nouvelle.

2. L'industrie horlogère est incontestablement la principale industrie du Jura bernois. C'est d'elle que vivent en temps normaux, la grande masse des ouvriers, puis indirectement les négociants, les artisans et les paysans. Un ancien dicton du pays dit : « Quand l'horlogerie marche, tout marche. » Or l'horlogerie est une industrie qui ne vit que de l'exportation. La crise mondiale ayant diminué le pouvoir d'achat dans tous les pays, des crises monétaires ayant rendu les échanges de marchandises avec certains pays presque impossibles, des mesures étant prises par la plupart des gouvernements pour limiter les importations et la sortie des devises, il en est résulté un recul des exportations d'horlogerie qui sont tombées de trois cent millions qu'elles étaient en 1929, à moins de cent millions en 1932. Depuis lors une légère amélioration se constate. Or, le Jura bernois s'est surtout spécialisé dans la fabrication de la montre moyenne et de la bonne

montre et une partie des marques de fabrique qui ont créé la réputation de l'horlogerie suisse sortent de nos grandes manufactures du Jura bernois. Le pouvoir d'achat ayant fortement diminué dans le monde entier, c'est la vente de la montre de qualité qui a surtout souffert.

On pourrait objecter que les industriels jurassiens devraient adapter leur fabrication aux besoins nouveaux et fabriquer comme les cantons de Soleure ou de Bâle-Campagne des montres bon marché. Dans ces régions, en effet, le chômage n'existe pour ainsi dire plus. Une adaptation de la main-d'œuvre jurassienne à la fabrication de la montre quincaillerie et aux tarifs payés pour celle-ci n'est pas chose facile, car durant une longue période de prospérité et de gains relativement élevés, aussi bien l'industriel que le contremaître et l'ouvrier, se sont habitués à un certain niveau de vie que ne connaissent pas les populations demi-campagnardes, demi-industrielles qui se contentent de salaires réduits. Si l'horlogerie jurassienne doit revivre, elle devra, après les efforts d'adaptation déjà faits, en faire d'autres encore, mais en sauvegardant avant tout la qualité de ses produits.

3. C'est le gros problème qu'étudient autant les autorités fédérales, cantonales et communales que les industriels. J'examine la situation simplement au point de vue de l'horlogerie puisque cette industrie est de loin la principale du Jura. Pour d'autres industries travaillant pour le marché intérieur, une solution plus ou moins satisfaisante a été adoptée par la Confédération qui a contingenté l'importation de la plupart des produits étrangers pour faciliter l'écoulement des produits suisses. Ce contingentement des importations a provoqué des contre-mesures de beaucoup de pays et ceci au désavantage des industries suisses d'exportation parmi lesquelles l'horlogerie se trouve au premier rang.

Les dirigeants de l'horlogerie ont examiné depuis le début de la crise la possibilité de réduire le chômage, mais jusqu'à ce jour aucun des moyens préconisés ne s'est révélé applicable. Il a été question de subsides de fabrication à verser par l'Etat qui aurait trouvé la compensation de cette dépense par une diminution des secours de chômage. Ensuite de considérations longuement et mûrement étudiées et réfléchies, les intéressés y ont renoncé. La réglementation du travail à domicile a été également envisagée, et après de longs pourparlers, une commission fédérale s'est occupée de solutionner ce problème. Le projet est prêt et n'attend plus que d'être examiné par le Conseil fédéral. Enfin, le renouvellement des conventions horlogères envisageant la suppression de la fabrication dissidente ne pourra qu'apporter un assainissement de la situation.

4. La politique financière du Conseil fédéral a tendu avant tout au maintien du franc suisse. Alors que divers gouvernements, les uns forcés par la crise, les autres intentionnellement pour compenser la baisse des prix ont baissé la valeur de leur monnaie respective dans une proportion allant jusqu'à 50 %, la Suisse, elle, a maintenu le franc à sa parité or. C'est une politique financière saine, et qui a profité et profite encore aux traitements fixes, aux rentiers ayant placé leurs fonds au pays, aux corporations, établissements de bienfaisance, etc., qui ont conservé ainsi leur fortune à peu près intacte. Le problème se pose différemment pour les propriétaires, les industriels ou les commerçants endettés qui, ensuite de la dévaluation du prix de la propriété et de la marchandise, ont vu leur actif diminuer du 30 à 40 %, alors que le passif, soit les dettes restait stationnaire. Pour beaucoup, ce déséquilibre a provoqué la liquidation ou la faillite. Pour les industries d'exportation, le maintien du franc suisse a entravé les affaires

avec beaucoup de pays, car il en est résulté une hausse des prix des produits suisses allant jusqu'à 100 %, ce qui forcément a provoqué un fort ralentissement dans les ventes. La compensation doit en être recherchée par un abaissement des prix de revient.

Cette baisse du coût de la production nécessaire aux industries d'exportation est toutefois rendue difficile par les impôts indirects introduits par la Confédération pour boucler son budget. Tant que le coût de la vie sera plus élevé en Suisse que dans les autres pays, et c'est le cas actuellement, ce sont les industries d'exportation qui en souffriront.

Je conclus en exprimant le vœu que les industries d'exportation ne soient pas abandonnées à elles-mêmes par nos autorités fédérales, mais que dans l'intérêt supérieur du pays, elles soient mises en mesure de prospérer et de se développer lors du retour d'une situation économique normale que je prévois prochaine.

M. LUTERBACHER, ancien Directeur, Reuchenette :

1. La situation actuelle est très mauvaise, mais nous en sortirons bien comme nous sommes sortis de la crise terrible des années 1879 à 1885 au cours de laquelle on a vu chez nous des gens qui devaient se priver d'une nourriture suffisante et mourir de faiblesse après un certain temps. Notre sol ne peut nourrir que 2,800,000 habitants sur les 4 millions que nous avons en Suisse. Nous devons donc acheter à l'étranger des vivres pour 1,200,000 habitants, soit le 30 %. Pour acheter à l'étranger nous avons besoin du rendement de notre industrie d'exportation et nous devrions faire une application plus étendue du régime des compensations.

3. Nous avons à peu près 90,000 chômeurs en Suisse. Pour en diminuer le nombre, nous devrions faire ce qui a été fait en France, en Hollande, en Allemagne, interdire d'utiliser la main-d'œuvre féminine en dessous de 18 ans dans l'industrie. C'était une idée personnelle exprimée en 1912 déjà. Là où la main-d'œuvre féminine serait remplacée par de la main-d'œuvre masculine avec un salaire plus élevé, il pourrait être prévu une compensation temporaire sous forme de subvention de chômage. Nous occupons en Suisse 30,000 bonnes de maison étrangères, spécialement des Allemandes. Les remplacer par des jeunes filles du pays serait donner des possibilités de travail au $\frac{1}{3}$ de nos chômeurs et nos jeunes femmes apprendraient à tenir un ménage, ce que beaucoup d'entre elles ne savent plus. Le métier de ménagère doit être appris et ce n'est pas à la fabrique qu'on peut l'apprendre. Dans la lutte contre le chômage il est fait des sacrifices énormes pour l'établissement de projets, de plans, etc., qui souvent n'arrivent jamais à être réalisés. Pour la suppression des passages à niveau de Rondchâtel, Reuchenette, Tournedos, etc., il a été fait depuis 1923 toute une série de projets, mais on n'a remué aucune pelletée de terre. Des conflits de toute sorte éclatent toujours au bon moment entre les C.F.F. et le gouvernement pour empêcher la mise en chantier de travaux qui occuperaient pourtant pendant assez longtemps un fort contingent de chômeurs. Mais peut-on attendre de notre Conseil national des solutions à tous ces problèmes, quand chacun de nos représentants pense d'abord à des intérêts particuliers avant de songer à l'intérêt général du pays ? Au lieu de tant de subventions il faudrait aussi encourager notre industrie d'exportation par le paiement de primes d'exportation. Nous devons fabriquer uniquement de la marchandise de qualité et les marchés étrangers nous resteront toujours fidèles. Exportons nos produits et non pas nos industries. Pour ce qui concerne les restric-

tions de la liberté du commerce et de l'industrie, je ne suis pas pour le système corporatif (comme les Fribourgeois), mais je suis pour un conseil d'économie (Wirtschaftsrat) et je trouve que sur la base des thèses des conseillers nationaux saint-gallois, MM. Schirmer et Säxer, on pourrait légiférer dans un sens qui nous donnerait satisfaction en Suisse.

M. F. PFISTER, Directeur, Sonceboz :

1. La crise économique dont nous souffrons est une crise mondiale. Nous en souffrons particulièrement parce que notre industrie suisse est avant tout une industrie d'exportation. Certains pays ont déprécié leur monnaie et ont ainsi amélioré leur marché du travail et constaté une sensible reprise des échanges. Notre franc est trop cher et toute notre économie nationale est en désaccord complet avec l'économie mondiale. Une adaptation est nécessaire, soit par une dévaluation de la monnaie, soit par une adaptation du coût de la vie. La seconde solution paraît être la plus pénible, car il est impossible de diminuer les charges des dettes. L'industrie seule a fait jusqu'à aujourd'hui des efforts d'adaptation massifs. Les pouvoirs publics et l'agriculture ont à peine emboîté le pas.
2. Les difficultés de notre industrie horlogère résident dans la compression formidable des prix de vente. Il ne reste plus de marge de bénéfice. La nouvelle ordonnance fédérale sur les prix minima de l'horlogerie remédiera probablement en partie au mal, car la lutte des prix à l'intérieur du pays nous est plus néfaste que la concurrence étrangère ou des prix à l'étranger. L'horlogerie jurassienne va cependant au-devant de difficultés nouvelles, du fait que le marché de la montre terminée de Chaux-de-Fonds s'approvisionne sur place au grand détriment de nos ateliers de terminage du Jura.
3. Les remèdes doivent être cherchés dans de nouvelles industries, car il ne sera plus jamais question d'occuper dans l'horlogerie toute la main-d'œuvre qui en a vécu il y a dix ans. L'Office des nouvelles industries à Biel a rendu des services et continuera à en rendre. Il faut le maintenir en réduisant si possible ses frais généraux. Mais nous devons surtout chercher à maintenir dans notre pays les industries qui s'y trouvent et qui ont la possibilité de se développer encore.
4. Nos pouvoirs publics proclament chaque jour qu'il faut adapter notre vie économique à la situation mondiale, qu'une baisse du coût de la vie est indispensable. Mais ils agissent en sens contraire en rendant impossible toute diminution, en augmentant les charges fiscales et en élevant les taxes douanières. Les estimations cadastrales ont été fortement augmentées depuis la guerre. Il aurait fallu où il faudrait encore arriver à les diminuer graduellement pour les ramener au taux de 1914. C'est là la base essentielle pour diminuer le coût de la vie et la mettre au niveau des pays qui nous environnent.

Il est impossible que la Suisse reste un îlot de vie chère au milieu de l'Europe et même du monde entier ; c'est une anomalie qui forcément doit disparaître, qu'on le veuille ou non.

M. A. ROUGEMONT, Usines Tornos, Moutier :

1. Sensible amélioration, pas aussi forte dans notre pays que dans d'autres, pourtant appréciable dans l'horlogerie et dans les entreprises qui ont su s'adapter.

S'il y a beaucoup de chômeurs, il y a certainement parmi ceux-ci, une classe qui, par le passé, n'était pas occupée régulièrement par l'industrie et le commerce.

2. Les charges directes et surtout indirectes qui pèsent sur l'individu et l'entreprise avec les formalités douanières et de change, caractérisent notre époque. Si l'industrie spécialisée arrive encore à travailler avec l'étranger, au prix de difficultés énormes, d'autres entreprises, vu le coût élevé de la production, ne peuvent plus concurrencer, arrêtées qu'elles sont dans leur exploitation ou se voyant contraintes de créer des succursales en dehors de la frontière.

3. Baisse du coût de la vie par une adaptation graduelle.

4. La politique financière de la Banque nationale est, selon nous, et nous basons notre jugement sur toutes les personnalités financières étrangères que nous avons eu l'occasion d'approcher, au-dessus de toute critique. Celle du Conseil fédéral, qui en ce moment, poursuit un redressement vigoureux que nous approuvons, a peut-être été entravée par les revendications des partis politiques.

Il est à noter, d'autre part, que les effets de l'initiative de crise qui ont été immenses sur l'économie suisse ne sont pas encore complètement résorbés et pèsent encore sur notre situation actuelle.

Les autorités peuvent, par la création de charges ou l'établissement de lois et décrets, entraver l'essor économique mais ne peuvent absolument rien faire en dehors de celui-ci pour apporter le bien-être à la population.

M. A. VAUCHER, Directeur de la Fabrique d'horlogerie Recta S. A., Bienne:

1. La situation économique reste mauvaise et aucune amélioration sérieuse et durable n'est possible avant que la situation politique mondiale ne se soit stabilisée. Chaque commencement de reprise des affaires a été réduit à néant ces derniers mois par un événement politique perturbateur. La cause principale de la stagnation des affaires réside dans l'insécurité générale.

2. Notre industrie est surtout gênée par toutes sortes de difficultés d'exportation : tarifs douaniers, contingentements, restrictions de paiement. Chaque pays cherche à s'affranchir des marchés étrangers et l'ingérence de la politique dans l'économie des pays importateurs est une des causes principales de nos difficultés d'exportation. Citons à titre d'exemple des tarifs douaniers allant jusqu'à 500 % de la valeur de la marchandise importée aux Etats-Unis d'Amérique.

3. La presse quotidienne fait en général beaucoup de mal en traitant des questions économiques et financières qu'elle connaît mal et que ses lecteurs sont incapables de digérer. Les questions financières ayant trait à l'inflation, à la dévaluation, à la monnaie franche sont trop complexes pour pouvoir être comprises du grand public. Seule l'initiative privée sera capable de ranimer notre économie nationale. Mais encore faut-il qu'un chacun soit assuré que le gouvernement ne prendra jamais des mesures qui le frustreront du produit de son travail. En période d'insécurité politique et financière l'individu ne trouve pas les conditions indispensables pour entreprendre de nouvelles affaires ou développer les anciennes et il renvoie à des temps meilleurs la réalisation d'initiatives salutaires à un développement de la vie économique. La sécurité financière et politique est d'ailleurs aussi favo-

table au développement de l'épargne et à l'engagement des capitaux dans l'industrie. Des initiatives comme l'initiative de crise sont à ce point de vue extrêmement néfastes et elles provoquent avec le découragement des saignées tout à fait inutiles et débilitantes qui ruinent la confiance dans la solidité de notre franc tout en causant un ralentissement temporaire des affaires et des pertes de change très sensibles pour notre industrie d'exportation.

4. Il n'y a certainement aucune relation de causalité entre la crise économique et la politique financière du Conseil fédéral et de la Banque nationale suisse, politique qui doit être approuvée 100 % par le peuple suisse. Notre pays ne joue d'ailleurs qu'un rôle tout petit dans la crise mondiale actuelle et notre Banque nationale est restée solide comme un roc au milieu de la tempête et des divagations de toute sorte qui caractérisent notre époque troublée où chacun se croit prédestiné pour donner des conseils et créer des théories nouvelles. L'inflation et la dévaluation sont d'ailleurs des vols caractérisés que l'exemple venant d'autres pays ne saurait en aucun cas justifier.

M. E. VILLENEUVE, Directeur des Usines Ch. Schäublin-Villeneuve, Bévilard :

1. Il est très difficile de se prononcer. Dans le courant de l'hiver, je considérais la situation économique comme à peu près normale. Cette considération peut devenir tout à fait fausse dans les prochains jours. Les facteurs qui influent sur la situation sont très changeants eux-mêmes et exigent une adaptation rapide et constante.

2. Les difficultés proviennent des prix élevés. Ces prix élevés proviennent eux-mêmes des lourdes charges qui pèsent sur l'industrie jusqu'à et y compris les salaires en francs or, sur des bases qui ne correspondent pas du tout à celles de l'étranger. En plus de cela, il y a les mesures restrictives prises par les pays étrangers, sous forme d'augmentation de douane, de contingents, de devises, etc.

Enfin on n'ose plus presser sur les salaires, parce que le coût de l'existence est, conséquence de toutes les mesures de protection décrétées en Suisse, trop élevé.

4. Je pense que les mesures prises par le Conseil fédéral n'ont pas une influence sur le fond de la crise économique. Elles constituent plutôt des paillatifs heureux ou malheureux. Il est certain que le maintien du franc or devrait être accompagné d'une diminution du coût de la vie.

Un industriel du Jura :¹⁾

1. Le coup d'Etat de samedi dernier (remilitarisation de la zone rhénane du 7 mars) a modifié un peu le sens de notre appréciation. Jusqu'alors, il nous semblait que d'une manière générale la situation économique mondiale avait de fortes tendances à s'améliorer et que nous allions de plus en plus vers la fin de la crise. Depuis plusieurs mois les ordres entraient régulièrement et l'occupation dans nos usines était normale, malgré les restrictions douanières et financières des principaux pays clients. Aujourd'hui il serait assez difficile de faire des pronostics sérieux. L'incertitude

¹⁾ Les deux derniers articles sont anonymes sur la demande expresse de leurs auteurs.

dans laquelle nous venons d'être plongés par les différents événements politiques survenus, rend bien aléatoire tout jugement sur l'avenir, et nous devons faire toutes réserves à ce sujet. Nous croyons, toutefois, que malgré tout, nous avons bien atteint, il y a quelque temps, le fond de la descente dans laquelle nous marchions ces dernières années et que la situation ira plutôt en s'améliorant.

2. Pour répondre à cette question, nous ne pouvons naturellement nous baser que sur nos expériences professionnelles¹⁾. Les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui proviennent surtout des tarifs douaniers prohibitifs, des restrictions d'exportation de certains pays, des encaissements par clearing et du nationalisme poussé à outrance. La conclusion d'affaires avec d'autres pays est rendue pour ainsi dire impossible par suite de leur pauvreté. En outre, nous constatons de plus en plus que la Suisse est un îlot de vie chère et que les industriels, pour pouvoir exporter, rencontreront des difficultés croissantes au sujet des prix. La concurrence étrangère livre à beaucoup meilleur compte que les exportateurs suisses, et ceci provient uniquement des différences du coût de la vie entre notre pays et l'étranger. Une autre difficulté, croyons-nous, qui entrave l'industrie jurassienne, résulte de ce que bien des fabricants qui auraient eu l'occasion de perfectionner leur fabrication, de chercher de nouveaux produits et de nouveaux débouchés, en ont été empêchés par manque de capital. Or, nous supposons que ces industries n'ont pas été assez soutenues par les banques qui sont devenues très sévères vis-à-vis de leurs créanciers indigènes, par suite des mauvaises expériences faites à l'étranger.

3. Il existe certainement un remède à tout mal, et nous pensons, que si nous voulons voir le chômage diminuer, il faudra que la Suisse arrive à niveler ses prix de manière à pouvoir concurrencer d'une façon plus efficace les prix de l'étranger. En ce qui nous concerne, comme nous l'avons déjà dit, ce sont surtout les difficultés d'exportation (contingements, clearings, etc.) qui nous font le plus de tort. Cette question ne dépend malheureusement pas seulement de la Suisse et il est bien difficile d'y apporter un remède.

4. C'est une question que nous n'avons jamais eu l'occasion d'approfondir. Il est arrivé une fois ou l'autre que nous ayons eu des difficultés avec certains clients parce qu'ils ne pouvaient pas nous visiter facilement par suite des nombreuses formalités qu'ils devaient faire avant de pouvoir entrer en Suisse. Ce sont des cas exceptionnels qu'il nous serait bien difficile d'étudier pour vous donner une réponse satisfaisante.

Un industriel du district de Porrentruy:

1. La situation actuelle est plus incertaine que jamais. Les affaires sont sans continuité et subissent l'influence de la situation politique mondiale.

2. Les difficultés de l'industrie et du commerce jurassiens ne sont pas plus accentuées que celles des autres contrées suisses ; bien au contraire j'estime que la situation dans son ensemble s'est fortifiée et améliorée ces dernières années, du fait que l'industrie horlogère a diminué au bénéfice d'autres industries de tout genre qui se sont implantées. C'est précisément cette diversité d'industries qui a permis de se rendre moins dépendant des stagnations d'affaires qui peuvent se produire par intermittence dans l'une ou l'autre branche. Il est toutefois à constater et ceci dans toute la Suisse, que le petit atelier

1) Fabrique de machines.

rencontrera toujours davantage de difficultés, car les titulaires — qui se recrutent souvent chez d'anciens contremaîtres — manquent généralement de connaissances commerciales, c'est-à-dire qu'ils ne savent pas calculer un prix de revient, tenir une comptabilité, ou sont incapables de prendre les dispositions utiles pour trouver leurs commettants ou vendre leurs produits.

3. La politique financière du Conseil fédéral est bien une des causes du marasme actuel des affaires ; mais c'est la politique économique **et** qui est la plus nuisible et la cause principale des difficultés de nos jours

4. Tout en admettant qu'il est extrêmement difficile, voire même impossible de contenter la majeure partie des citoyens, et que la tâche du Conseil fédéral est ingrate, il me semble qu'il devrait se montrer plus énergique envers toutes les demandes de subventions qui lui sont adressées.

C'est la conception que se font de leur tâche nos délégués aux Chambres, qui laisse beaucoup à désirer. A part quelques exceptions, on discute rarement des intérêts de la collectivité ; chacun défend les intérêts du groupement, du parti, de l'association ou de l'industrie qu'il représente, pour obtenir un avantage sous forme de subvention ou autre facilité.

Les efforts personnels ne sont plus en vogue ; on ne s'appuie que sur la commune, le canton, la Confédération, qui devraient, à la place de l'individu et à son profit, fournir l'effort qu'il n'a plus l'énergie de déployer lui-même.

Notre administration est devenue trop coûteuse et le Conseil fédéral ne déploie pas assez d'énergie dans le refus des prétentions de ses employés, de cet Etat dans l'Etat. Une entreprise privée qui se trouverait dans la situation des C. F. F., par exemple, serait bien obligée par la force des choses, de prendre les dispositions nécessaires pour équilibrer son budget, sans demander longtemps avis à ses employés.

Au lieu de cette « main ferme », on continue avec le système des emprunts, sans se rendre compte qu'il sera impossible de pouvoir les rembourser un jour — ceci aussi bien pour les cantons, communes, que Confédération — ni même payer les intérêts, sans continuer ce jeu de « boule de neige ».

Il en résulte que pour payer ces intérêts, on est obligé d'augmenter les impôts, d'en créer de nouveaux, même sur les articles de première nécessité, ce qui provoque une augmentation des frais d'exploitation de l'industrie et du commerce. Les marges de bénéfice, les dépenses de tout genre sont déjà réduites par eux au strict minimum, voire même davantage ; seuls les impôts et toutes les contributions n'ont pas baissé, mais augmenté. C'est l'Etat qui devrait aujourd'hui subir une purification et devenir plus modeste, payer ses serviteurs au même taux que ceux de l'industrie privée, en somme, donner l'exemple d'un citoyen respectable et économe.

Ainsi nous nous rapprocherions des prix mondiaux, pourrions de ce fait reconquérir les marchés étrangers et réintégrer dans la production, progressivement, les bras non occupés.

Tout plan pour travaux de chômage (routes, drainages, etc.) que l'on mettra en œuvre pour occuper quelques chômeurs ne nous conduira pas à la solution désirée, mais prolongera et augmentera les difficultés.

La loi sur le chômage devrait être adaptée à la situation actuelle. Un des points principaux devrait être celui d'obliger chaque individu au bénéfice du chômage, de fournir un travail équivalant au

montant qu'il touche, mais non pas qu'il puisse simplement timbrer et aller se promener ou stationner dans les cafés, pendant que ses collègues travaillent. A ce taux-là il y aurait déjà beaucoup de chômeurs professionnels qui ne seraient plus à la charge de la collectivité.

Un autre chapitre devrait attirer l'attention du Conseil fédéral, c'est l'application de la loi sur la poursuite et faillite. En effet, c'est de nos jours tout un problème pour un industriel ou un commerçant de savoir s'il peut être payé pour ses fournitures ou s'il doit se contenter du dividende d'un concordat ou d'un acte de défaut de bien d'un client qui bien souvent, ne se prive de rien et se moque de ses créanciers. Si un individu vole un billet de fr. 50.— il est enfermé ; un failli peut recommencer sous un autre drapeau et pourtant, il a volé aussi bien que l'autre. Des petits montants de fr. 20.— ou 30.— ne peuvent même pas être récupérés, car les frais de poursuite et de faillite s'élèvent au double, même triple, et on abandonne forcément la partie. Il y en a qui connaissent parfaitement ce mode de faire leurs achats, mais on les laisse courir au lieu de s'en occuper d'office.

Cette dernière façon d'agir serait bien plus avantageuse et plus catégorique que la loi sur la concurrence déloyale actuellement en discussion et qui restera toujours pratiquement inapplicable.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

1. Enquête sur la situation du marché du bois

Nous rappelons aux autorités des communes bourgeoises et mixtes du Jura bernois l'enquête faite par nos soins sur la situation actuelle du marché du bois et les prions de nous retourner l'un des deux questionnaires rempli dans le plus bref délai. Nous les remercions des renseignements qu'elles pourront nous fournir.

2. Service volontaire de travail.

Les expériences faites l'année dernière avec le camp de jeunes chômeurs d'Eriz ont été si bonnes que le comité de l'A. D. I. J. a décidé d'ouvrir cette année un ou plusieurs camps pour soustraire nos jeunes gens sans occupation à la démorisation et au désœuvrement. De nombreuses démarches ont été faites pour trouver des occasions de travail dans le Jura. Aucune n'a abouti jusqu'à ce jour, mais nous espérons bien trouver un chantier dans le Jura qui puisse se prêter à l'organisation d'un camp de jeunes chômeurs. Sur la demande du Bureau du génie rural du canton de Berne, nous ouvrirons au début de juin un nouveau camp à Eriz pour continuer les travaux commencés l'année passée. La commission du camp publie l'appel suivant :

Un deuxième camp de service volontaire de travail de l'A. D. I. J. s'ouvrira le 1^{er} juin prochain sur le territoire de la commune d'Eriz (Thoune).

En règle générale le camp admet des jeunes chômeurs âgés de 16 à 24 ans.

Les participants ont droit :

1. au logement dans un cantonnement installé dans un chalet de montagne ;
2. à la subsistance ;
3. aux vêtements et chaussures de travail à titre de prêt ;
4. à l'assurance accidents et maladie pendant la durée du service ;